

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE ET A
DIEKIRCH
(GRAND-DUCHE DE LUXEMBOURG)
Place Guillaume
- *Chambre du Conseil* -

Diekirch, le 29 janvier 2019

Avis (article 127(6) du code de procédure pénale) donné à Hansjörg HARMES et Monika DAENHARDT

Il est porté à la connaissance de **Hansjörg HARMES**, né le 3 janvier 1968 à Bad Schlema, actuellement sans domicile connu, et de **Monika DAENHARDT**, née le 22 avril 1982 à Erfurt, actuellement sans domicile connu, que l'examen du dossier par la chambre du conseil du tribunal d'arrondissement de Diekirch au vu du règlement de la procédure aura lieu le 12 février 2019. Le dossier est mis à la disposition de Hansjörg HARMES et de Monika DAENHARDT au greffe de la chambre du conseil du tribunal d'arrondissement de Diekirch, Palais de justice, place Guillaume, Diekirch, du 30 janvier 2019 au 11 février 2019. »

Le greffier de la
Chambre du Conseil,
Rachel GHORAYEB